

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5766

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEBBAR

ABDERRAHIM

Date de naissance : 07/05/1952

Adresse : Dercb EL Mida Rue Ogn 10
CASA 10000

Tél. : 066352861

Total des frais engagés : 263,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/01/2014

Nom et prénom du malade : SEBBAR ABDELLAH Age : 62

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie de coeur

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 04/03/2014

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/02/2018	CS		CET	 Dr. Nasreddine SBITI Tél: 05 22 77 8182 Centre de Santé Alouette 4, route de la Gare Décines-Charpieu 69150 Signature Dr Nasreddine SBITI
28/02/2018	CS		CET	 Dr. Nasreddine SBITI Tél: 05 22 77 8182 Centre de Santé Alouette 4, route de la Gare Décines-Charpieu 69150 Signature Dr Nasreddine SBITI

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MEDICO-CLINIQUE Dr. SAJID FAISAL Avenue RAYBIS Téle: 09.32.22.00.00	24/10/2024	180 B + N-	263 Dh.

AUXILIAIRES MEDICAL IX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	Coefficient DES TRAVAUX
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B	MONTANTS DES SOINS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	



Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue - Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

13/02/2024

MR. SEBBAR ABDERRAHIM

NFS
TRANSAMINASES HEPATIQUES

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
4, route de l'Oasis, rue des Alouettes
Tél : 05 22 77 81 81

Dr. SAYEHI Fahd
LABORATOIRE MERS SULTAN
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca. Tel/Fax: 05 22 21 41 52
INPE : 09 300 05 94

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028

LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Fahd SAYEH

N° 196; Mers sultan Appt 32 5éme étage Tel :05 22 22 41 52
Mail : labo.merssultan@gmail.com

N° facture : 24-08616

Facture

Date de prélèvement 24/02/2024

Mr SEBBAR Abderrahim

Casablanca, le 24/02/2024

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
NFS	NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES	80
GOT	Transaminase - SGOT	50
GPT	Transaminase - SGPT	50
Total B		180
Total en dirhams		263

Arrêtée la présente facture à la somme de : Deux Cent Soixante-Trois Dirhams

LABORATOIRE MERS SULTAN
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax : 05 22 22 41 52
INPE : 093000594



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية

LABORATOIRE MERS SULTAN

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 24/02/2024 7:21
Dossier N° : 240224-148

240224-148



P41347

Mr SEBBAR Abderrahim

Prélèvement du: 24/02/2024

Prescripteur:

Page : 1 / 1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES

Globules rouges	4,46	M/mm ³	(4 - 5,4)	4,48 (10/02/24)
Hémoglobine	13,8	g/dL	(13 - 15,5)	13,9 (10/02/24)
Hématocrite	41,7	%	(40 - 50)	42,1 (10/02/24)
VGM	93	fL	(75 - 95)	94 (10/02/24)
TCMH	31	pg	(27 - 32)	31 (10/02/24)
CCMH	33	%	(30 - 36)	33 (10/02/24)
Globules blancs	5 130	/mm ³	(4000 - 10000)	6650 (10/02/24)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	74,0 %		(50 - 75)	76,0 (10/02/24)
	Soit 3796/mm ³		(2000 - 7500)	
Lymphocytes	15,0 % *		(25 - 35)	12,0 (10/02/24)
	Soit 770/mm ³		(1500 - 4000)	
Monocytes	8,0 %		(2 - 8)	9,0 (10/02/24)
	Soit 410/mm ³		(100 - 800)	
Polynucléaires Eosinophiles	3,0 %		(Inférieur à 4)	3,0 (10/02/24)
	Soit 153,90/mm ³		(Inférieur à 400)	
Polynucléaires Basophiles	0,0 %		(Inférieur à 1)	0,0 (10/02/24)
	Soit 0/mm ³		(Inférieur à 100)	
Plaquettes	150 000	/mm ³	(140000 - 500000)	172 000 (10/02/24)

BIOCHIMIE

Transaminase - SGOT	19,50	UI/L	(Inférieur à 35)	21,32 (10/02/24)
				23,90 (27/01/24)
Transaminase - SGPT	15,63	UI/L	(Inférieur à 41)	15,11 (10/02/24)
				24,14 (27/01/24)

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax : 05 22 22 41 52
INPF - 093000594